



Le DFSPIP du Gard et de la Lozère profite de son pot de départ pour humilier ses agents !

Chaque DFSPIP est censé garantir à ses agents un climat de travail apaisé. Alors que vont dire la DISP de Toulouse et la DAP, d'un **DFSPIP qui discrédite tout son service et porte atteinte volontairement à ses agents ?**

L'humiliation s'est déroulée le 30/06/23, alors que le DFSPIP de Nîmes vit ses dernières heures au service et que ses agents, les JAP, les Directrices de Maison d'arrêt et nombreux autres partenaires sont réunis pour son pot de départ.

Alors que tous prêtaient une oreille attentive à son discours, ce DFSPIP s'est autorisé un diagnostic médical de son service, expliquant « **une épidémie de FLEMME** »... conséquence d'un Covid et d'un télétravail faisant perdre la motivation au travail !

Belle preuve de son incompétence managériale (sa formation en école de management venait pourtant d'être citée...) et de son incapacité à représenter dignement l'Administration Pénitentiaire !

C'est pourtant ce même DFSPIP qui **n'a pas hésité à afficher à plusieurs reprises sa troupe de feignants sur LinkedIn** pour se mettre en valeur, **en s'affranchissant évidemment de tout respect du droit à l'image !** Mais **QUI a fourni le travail de terrain** lui permettant de se vanter d'un service actif et dynamique (ex : site expérimental dispositif VIF, site pilote ADERES) ?

Et ce pourtant dans **des conditions de travail qui n'ont cessé de se dégrader sous SA direction**. Pour rappel, le SPIP MO de Nîmes, c'est en principe 21 CPIP et 4 AA. On soustrait 1 CPIP en AT depuis 2020, 1 CPIP en congé maternité, 1 CPIP et 1 AA en longue maladie. Mais grâce au management de Monsieur le DFSPIP récemment promu, on soustrait également 1 CPIP en burn out, 1 CPIP et 1 AA en arrêt suite à un conflit latent et non géré entre collègues. Et puisqu'il y avait trop de feignants encore présents avant son départ, on ajoute 1 CPIP en arrêt depuis un entretien avec le DFSPIP (...) et 1 autre CPIP arrêté après avoir été accablé par le DFSPIP pour avoir osé confier son mal être à la médecine du travail...

Au total c'est 7 CPIP et 2 AA manquants à l'effectif du MO !

Heureusement que le CPIP placé vient en renfort... AH NON ! Il a justement été envoyé sur un autre service. Comment ne pas interroger la responsabilité du DFSPIP dans cette décision quand on sait que nous sommes le service le plus en manque d'effectifs.

Qu'à cela ne tienne, reportons la faute sur une épidémie de FLEMME... ! Absolument pas parce que **le SPIP de Nîmes a été dirigé par une politique de « vitrine » ou de « parapluie » ces dernières années, sans tenir compte des difficultés des agents et au détriment de leur santé ...**

Nous avons été attaqués par un représentant de l'Administration dans un cadre institutionnel, devant des partenaires institutionnels, et **attendons à cet égard une réponse institutionnelle.**